



**ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HÉBERGEMENT
RANCE FREMUR**

**PROJET PÉDAGOGIQUE
LA SOURIS VERTE
3 - 6 ANS**



I. LE CONTEXTE

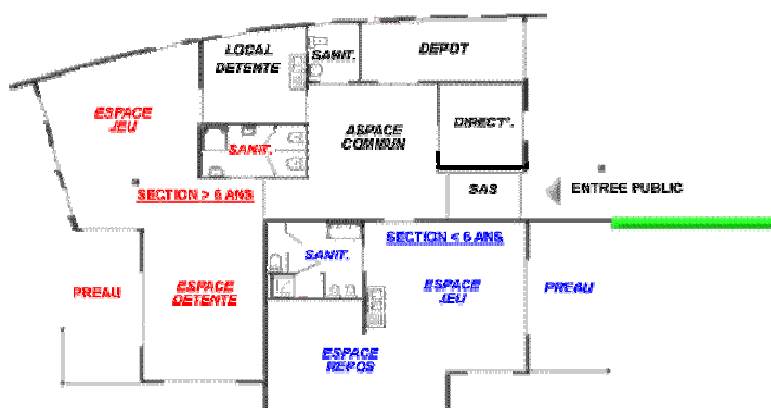
Dans le cadre du projet éducatif général, la Communauté de Communes Rance Frémur anime pour la période des mercredis et des vacances scolaires le centre de loisirs sans hébergement pour les enfants âgés de 3 ans à 6 ans.

Quarante enfants maximum seront accueillis dans les locaux de « la souris verte », situés aux abords immédiats des écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune de Plouer sur Rance.

Les différents lieux de vie du centre de loisirs mis à notre disposition :

- Espaces de jeux et d'activités
- des sanitaires adaptés à la taille des enfants
- un réfectoire dans les locaux de l'école maternelle de Plouer sur Rance, situé à 50 m du CLSH.
- une espace vert, avec jeux extérieurs.

PLAN DES LOCAUX DE LA SOURIS VERTE



L'équipe d'encadrement

Les dispositions relatives aux normes d'encadrement des mineurs en centres de loisirs à l'occasion des vacances scolaires sont fixées par le décret n°2002-883 du 3 mai 2002 (articles 12 à 22).

Les effectifs requis :

- Accueil de mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 mineurs maximum (50 % qualifiés, 30 % stagiaires, 20 % non qualifiés)

L'équipe d'animation comprend :

- 1 Directrice (BEATEP), 3 animateurs et 1 agent de service.

II. VALEURS EDUCATIVES

- L'enfant doit pouvoir s'épanouir au sein du centre de loisirs à son rythme.
- L'animateur doit pouvoir répondre aux besoins fondamentaux de chaque enfant.
- L'enfant doit pouvoir développer sa sociabilité au sein du groupe.

III. OBJECTIFS

- ♣ Amener l'enfant à faire seul.
 - ♦ Favoriser son libre choix.
 - ♥ Favoriser le développement de ses capacités :
 - Motrices
 - Intellectuelles
 - Créatives
 - D'expression
- Favoriser l'imaginaire naturel de l'enfant.
- ♠ Permettre de s'intégrer au sein du groupe.

IV. LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- En proposant un aménagement de l'espace et un matériel adapté à l'âge de l'enfant.
- En les laissant circuler seuls dans les ateliers en la présence de l'adulte.
- En les sollicitant à faire seuls, des actions de tous les jours.

Ex : s'habiller, se servir etc.

Choix des activités :

- Elaborer un éventail de propositions d'activités sous forme d'ateliers tournants adaptés aux enfants en alternant des activités " actives " et " calmes ".

- Mettre en place des ateliers libres mis à leur disposition.
- Mettre en place des ateliers tournants, permettant à chaque enfant de pouvoir s'épanouir ;
- Développer différentes activités liées à la motricité, les connaissances, le raisonnement, la création, l'expression...
- Développer l'imaginaire, en organisant des grands jeux (sensibilisation) à thèmes.
- Etablir des règles de vie :
 - avec les enfants et l'équipe d'animation.
 - en fixant des limites de sécurité.
 - en s'attachant au respect mutuel.
 - en s'entraidant.
- Mise en place de rassemblements par petit groupe, pour permettre à chaque enfant de s'exprimer au sein d'un groupe.
- Mise en place d'un climat affectif sécurisant ; présence, écoute et disponibilité des animateurs.

V. LES MOYENS MATERIELS

* L'équipe dispose de salles de jeux et d'activités.

Dans cette salle, il est prévu des espaces consacrés aux :

- Constructions (puzzles, lego...etc.)
- Jeux de société.
- Poupées, dînettes
- Voitures
- Activités manuelles.
- Détentes (lectures, histoires)

Une autre salle sera consacrée pour développer la motricité, les jeux collectifs, danses, expressions ...

Les sanitaires sont adaptés aux enfants.

Dans l'école maternelle se trouve aussi le dortoir pour les enfants qui ont besoin de repos. (Avec des lits adaptés.)

VI. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

La journée est structurée, respectueuse des rythmes individuels des enfants, leur permettant de se repérer dans le temps, l'espace...

L'ACCUEIL

L'accueil de la garderie a lieu de 7 h 30 à 9 h. Un animateur ouvre les portes à 7 h 30.

L'accueil est échelonné. L'inscription des enfants est faite sur un listing.

L'accueil est déterminant pour la bonne suite de la journée. L'animateur doit donc mettre en place des espaces et accueillir chaque enfant individuellement.

Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire ...

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre de loisirs. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société.

L'animateur est également disponible auprès des parents pour une information...

Le reste de l'équipe arrive à 9 h pour accueillir les enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie.

Le rassemblement : ce moment permet l'échange, le dialogue entre les enfants et les animateurs. (Sur la vie quotidienne, règles de vie, émettre des souhaits et idées sur les activités).

La présentation du programme de la journée est clôturée par des petits chants ou histoires.

LES ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. Elle permet à l'enfant de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement.

Les activités, adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre aux besoins des enfants. Mise en place d'ateliers liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, d'expression.

L'environnement proche du centre permet aussi la naissance d'activités.

Prévoir un temps pour le rangement des matériels avec les enfants et un retour au calme afin de passer un repas serein.

LE REPAS

Le repas est un moment convivial qui réunit les enfants et les animateurs.

L'alimentation est de qualité, équilibré.

Les enfants participent au débarrassage de la table.

Le repas est un moment d'éducation à la santé : soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré. Les goûts des enfants sont respectés, tout en leur proposant de goûter aux différents plats.

TEMPS LIBRE – TEMPS DE REPOS

Le temps libre est une coupure dans la journée qui permet de se détendre pour mieux reprendre les activités. Il devra donc respecter la personnalité de chacun ; calme ou active.

Un temps calme après le déjeuner et la possibilité pour l'enfant de se reposer à tout moment de la journée s'il en ressent le besoin.

Vers 13 h 30, pour les plus petits qui ont besoin de dormir, le repos s'effectue dans le dortoir. Après un levé échelonné, l'animateur reçoit les enfants pour faire des petits jeux ou activités.

RETOUR EN ACTIVITES

Différentes activités seront réparties sur les après-midi ; sorties, sport, activités manuelles, grands jeux, journées à thème.

LE GOUTER

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et adultes de se réunir dans un climat convivial. Le goûter peut s'effectuer dans le réfectoire, dans la cour ou à l'extérieur du centre lors d'une sortie. Le moment du goûter peut permettre un échange de discussion afin de recueillir les souhaits et envies des enfants pour les journées à venir.

DEPART DES ENFANTS

A partir de 17 h, départ des enfants, l'animateur fait la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. Des petits ateliers libres, et jeux sont mis en place pour faciliter le départ échelonné des enfants.

VII. LE RÔLE DE CHACUN

LE DIRECTEUR.

Il est titulaire du BEATEP.

Il a pour fonctions :

- l'animation de l'équipe
- la gestion matérielle et administrative (état de présences, fiche des enfants)
- la réglementation
- les relations avec les familles
- la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

Il a un statut de responsable vis à vis des autorités de tutelle.

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il met en œuvre le projet pédagogique et rend compte de son travail aux élus de la communauté de communes. Il doit veiller à ce que les objectifs soient en voie d'aboutir et à ce que les activités aillent dans cette direction.

Il doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments. Il doit permettre une cohésion au sein de l'équipe, en rendant un dialogue harmonieux entre animateurs.

Il met en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.

Il participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

Il travaille en relation avec les différents membres de l'équipe de direction.

LES ANIMATEURS DIPLOMES OU EN FORMATION.

C'est une équipe d'animateurs formés (titulaire ou stagiaire BAFA, BE, ou BEATEP) en priorité. Les animateurs sont formés ou sensibilisés à l'encadrement de jeunes enfants.

Ils ont pour fonctions :

- l'animation des différents moments de la journée
- l'accueil des enfants
- la préparation des activités, leur mise en place, le rangement

Ils sont garants de la sécurité physique, morale, matériel et affective de chaque enfant.

Ils ne doivent pas oublier qu'ils sont les référents de l'enfant, qu'ils ne doivent pas montrer le mauvais exemple en ce qui concerne son attitude corporelle et verbale.

Ils doivent faciliter le dialogue et être à l'écoute de chaque enfant, en s'adaptant à sa personnalité.

Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe. Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique. L'animateur doit pouvoir encadrer des enfants et les accompagner vers des activités créatives.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

Ils travaillent en relation avec les différents membres de l'équipe de direction.

L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments. (*Combien d'enfant il a dans son groupe*).

VIII. LES RELATIONS

LES RELATIONS ADULTES- ENFANTS

Basées sur un respect mutuel de chacun.

L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses et non en leur criant dessus.

Mise en place des règles de vie du centre en commun.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis. Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter le projet.

Nous développons également des rencontres régulières avec les familles :

- réunions d'information
- invitations à participer à des activités ou des sorties
- organisation de moments festifs.

Une permanence téléphonique est assurée par l'équipe de direction.

LES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL TECHNIQUE

Le directeur doit tenter d'instaurer une entente agréable entre le personnel technique et l'équipe d'animation, basée sur un respect du travail de chacun.

Cette entente permet de susciter l'enthousiasme du personnel et donc d'assurer un travail efficace.

IX. LES POINTS NON-NEGOCIABLES

- L'animateur ne doit pas fumer en présence des enfants ainsi que dans tous les lieux publics.
- L'animateur ne doit pas frapper un enfant ou l'humilier.
- L'animateur doit être assidu dans son travail : retard ou absence non justifiés seront sanctionnés.
- L'animateur doit adhérer au projet pédagogique.
- Le téléphone portable doit rester un moyen de communication et de prévention aux sorties mais non une distraction personnelle !!!

X. L'EVALUATION

Elle permet de voir le degré de réalisation du projet, de contrôler la réalisation au regard des objectifs initiaux, s'ils ont bien été atteints.

Cette évaluation se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation en fin de trimestre, de bilan avec les enfants durant le rassemblement. Où l'on pourra comparer les objectifs souhaités avec les résultats obtenus !

Ceci pour nous permettre de resituer le fonctionnement par rapport aux objectifs visés.